

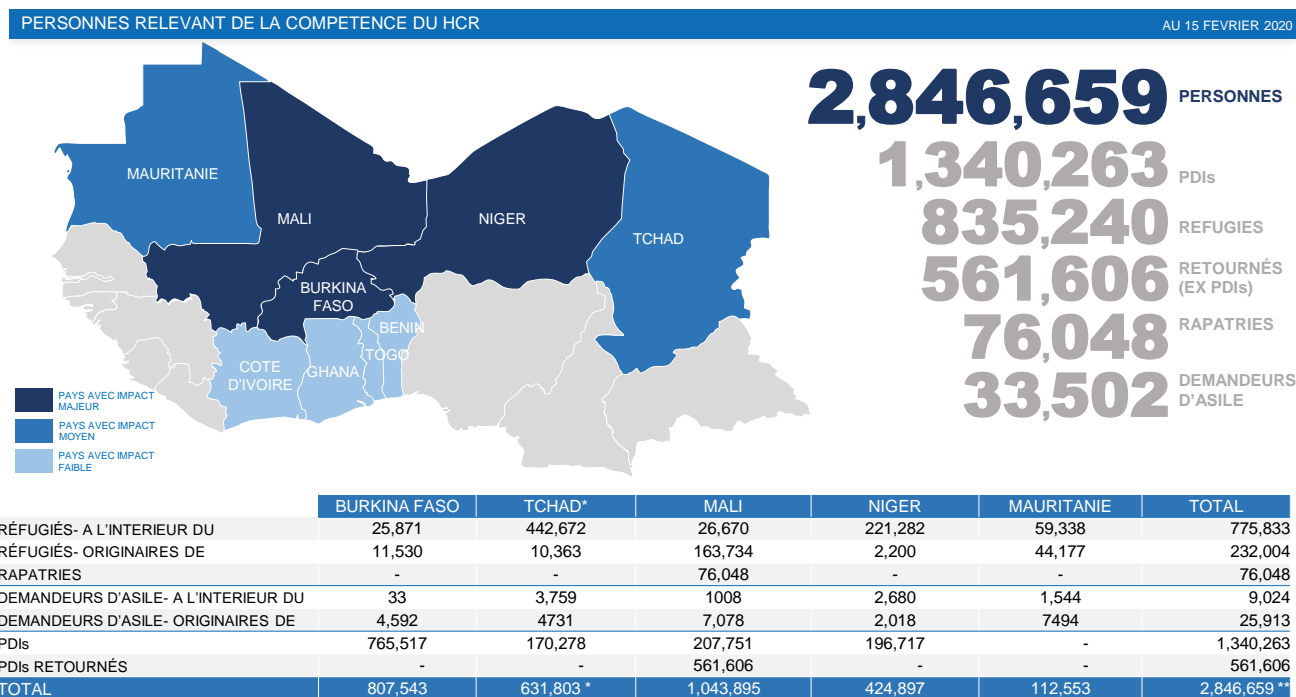
Crise au Sahel: réponse d'urgence et de protection du HCR

Février 2020

1. Déplacements forcés au Sahel : tendances et scénarios

1.1. Une sévère crise humanitaire aujourd'hui

La région du Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) fait face à une grave crise humanitaire et de protection, contraignant des millions de personnes à fuir leurs foyers. Les attaques indiscriminées de groupes armés contre les civils, les exécutions sommaires, le recours généralisé au viol contre les femmes, ainsi que les attaques contre les institutions étatiques, notamment les écoles et les établissements de santé, sont les derniers facteurs de déplacement affectant une région déjà confrontée au changement climatique, à l'extrême pauvreté, au manque d'opportunités économiques et à la rareté des services de base.



* La majorité des réfugiés au Tchad viennent du Soudan et de la RCA, ** En soustrayant le double comptage

Des déplacements massifs ont été enregistrés, principalement à l'intérieur des pays mais également au-delà des frontières vers les pays voisins, avec un débordement probable vers les pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Togo. Les réfugiés qui se trouvent dans le triangle du Liptako-Gourma, région frontalière réunissant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, recherchent la sécurité dans des zones également en proie à la violence et à la pauvreté. Beaucoup d'entre eux ont été déplacés à plusieurs reprises.

Les communautés locales se retrouvent souvent en première ligne d'intervention. Si elles ont fait preuve d'une générosité remarquable, elles ne sont désormais plus en mesure de faire face à ces événements. Tandis que les capacités nationales sont dépassées, le soutien de la communauté internationale est consacré de façon disproportionnée aux enjeux sécuritaires, par rapport aux ressources limitées mises à disposition pour les interventions humanitaires ou de développement au Sahel.

L'approche de la période de soudure, annoncée comme l'une des plus sévères de la décennie, couplée à l'intensification actuelle du conflit armé, va probablement entraîner de nouveaux déplacements dans la région et éventuellement vers le sud, en direction de certains pays côtiers, et vers le nord, en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe.

1.2. Un possible scénario dramatique demain

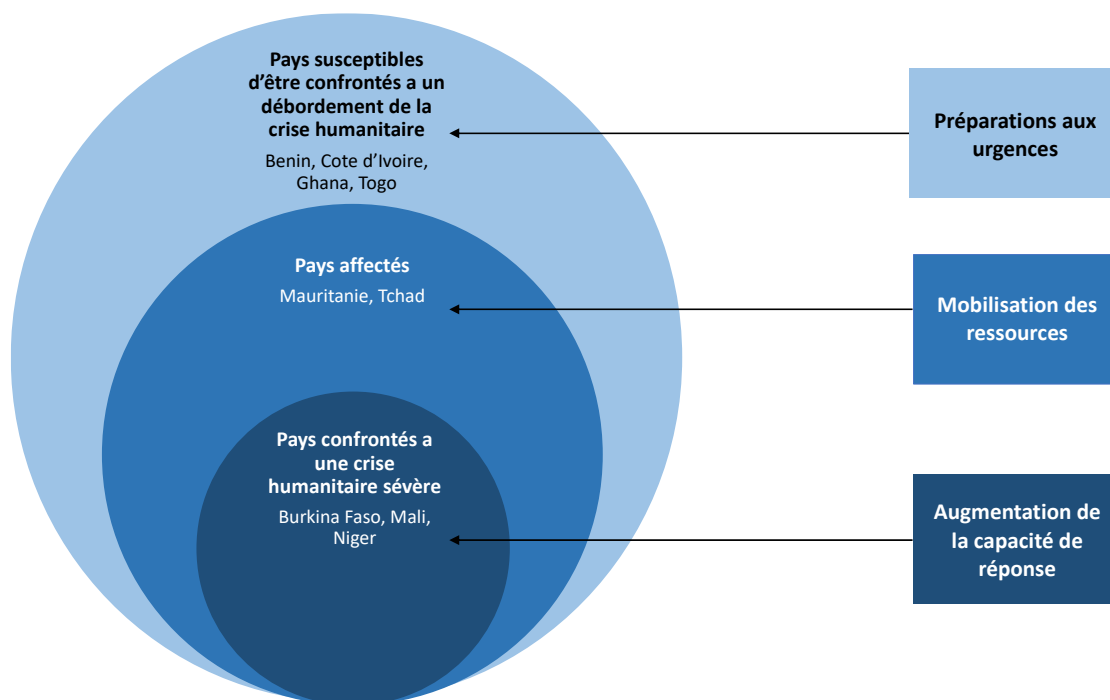
Compte tenu de la dynamique du conflit observée au cours des derniers mois, le scénario le plus dramatique verrait le changement de stratégie des groupes armés fondamentalistes vers une consolidation des alliances au Sahel et l'expansion de leur contrôle territorial dans le but de se rapprocher stratégiquement des groupes armés non étatiques du bassin du lac Tchad. Ce scénario inclurait une stratégie délibérée visant à terroriser la société dans son ensemble, qui se traduirait par une aggravation des violations des droits de l'Homme et de l'insécurité alimentaire, un recrutement accru des jeunes par les groupes armés, ainsi qu'un accroissement des tensions communautaires, ethniques et religieuses. Les élections prévues dans plusieurs pays de la région pourraient elles-mêmes être un facteur d'instabilité.

2. L'approche du HCR

En vertu de son mandat, le HCR travaillera au profit des réfugiés, des personnes déplacées internes (PDI), des rapatriés, des personnes à risque d'apatridie, des communautés hôtes, et, conformément à ses responsabilités promues par le Comité permanent interorganisations (*Inter-Agency Standing Committee*, IASC), le HCR contribuera à la protection des civils dans leur ensemble. Tout au long de ses interventions, dans le cadre de sa redevabilité à l'égard des personnes affectées, le HCR veillera à promouvoir leur inclusion et pleine participation.

En terme de couverture géographique, le HCR adoptera une approche à trois niveaux:

1. Pays confrontés à une crise humanitaire sévère (Niger, Burkina Faso, Mali) ;
2. Pays affectés (Chad, Mauritanie) ;
3. Pays susceptibles d'être confrontés à un débordement de la crise actuelle (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo).



La réponse du HCR est prévue pour une durée initiale de deux ans couvrant la période 2020-2021.

3. Domaines prioritaires d'intervention

3.1. Répondre rapidement et de façon efficace aux nouveaux déplacements

Le HCR a déclaré une urgence régionale et a activé :

- Une **urgence de niveau 3** au Burkina Faso, où le nombre de PDI a fortement augmenté ces derniers mois pour atteindre quelque 765 517 personnes en février 2020, avec une projection de plus d'un million de PDI d'ici mi-2020.
- Une **urgence de niveau 2** au Niger (régions de Tillabéry et de Tahoua) et au Mali (régions du Centre et du Nord).
- Une **urgence de niveau 1** pour les pays côtiers mentionnés ci-dessus.

Outre la couverture des besoins des réfugiés, la réponse opérationnelle du HCR pour les PDI se concentrera principalement sur les abris, avec l'objectif de couvrir au moins 25% des besoins évalués en janvier 2020, par le biais de logements d'urgence, de transferts monétaires pour le logement et de la construction de sites urbains bénéficiant également aux communautés d'accueil.

La préparation aux situations d'urgence nécessitera également l'élaboration de plans de contingence harmonisés et cohérents au niveau régional. Grâce à la mise en place de stocks d'urgence à Accra et Douala, des kits d'abris et des articles non alimentaires peuvent atteindre en quelques jours tout pays sahélien touché pour répondre aux besoins de 20 000 ménages. Des équipes d'urgence ont déjà été déployées, alors que d'autres personnels aux profils requis sont en attente et prêts à se rendre sur le terrain dans les 48 heures.

3.2. Placer la protection au cœur de la réponse

Etablir une initiative intergouvernementale : le Processus de Bamako

Les autorités nationales ont le devoir et la responsabilité premiers d'assurer la protection des personnes déplacées de force et des communautés locales, comme cela a été réaffirmé lors du Dialogue régional de protection qui s'est tenu à Bamako les 11 et 12 septembre 2019. Ce Dialogue a abouti aux Conclusions et à la Déclaration ministérielle de Bamako signées à Genève le 9 octobre 2019 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad lors d'une réunion coprésidée par le Haut-Commissaire pour les réfugiés et le Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté du Mali.

Les conclusions s'organisent autour de cinq domaines d'intervention :

1. Accès humanitaire et coordination civilo-militaire ;
2. Protection dans le cadre du plan d'action des Nations unies pour la prévention de l'extrémisme violent ;
3. Accès à l'asile dans le cadre de déplacements massifs de réfugiés et de mouvements mixtes ;
4. Solutions aux problèmes des réfugiés, des PDI et des autres populations civiles ;
5. Accès aux actes d'état civil, aux documents d'identité et à la nationalité.

La Déclaration prévoit l'élaboration de plans d'action régionaux et nationaux mais n'a pas défini de mécanisme de suivi. En outre, bien que cette déclaration représente une première étape encourageante, les conclusions restent à opérationnaliser pour faciliter une mise en œuvre immédiate.

Lors de la signature de la Déclaration de Bamako, les gouvernements ont exhorté, dans le texte même de la Déclaration, à ce que les conclusions et recommandations soient mises en œuvre sans délai. Le HCR assurera le suivi de cette opérationnalisation et propose la mise en place d'un processus intergouvernemental dirigé par les gouvernements et organisé autour de cinq comités techniques correspondant aux cinq domaines d'intervention de la Déclaration. Chaque comité serait composé de participants provenant des ministères concernés et serait co-animé par les gouvernements et les agences des Nations unies. Le processus restera « léger » et privilégiera les recommandations dont l'opérationnalisation est réaliste à court terme avec un impact significatif pour les populations déplacées.

Le HCR assurera le lien entre le processus de Bamako et la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel et cherchera à obtenir la participation et le soutien d'autres agences des Nations unies, d'ONG et d'autres partenaires clés aux différents comités techniques.

Violence sexuelle et sexiste

Dans les zones touchées par le conflit, avec la montée alarmante des groupes armés, la violence de genre et sexuelle devient endémique et inclut le recours généralisé au viol et à d'autres formes de violence sexuelle, à l'abus et l'exploitation, à la traite des personnes, ainsi que l'exacerbation des phénomènes de mariage forcé et précoce et le nombre de grossesses non désirées. Il s'agit là de causes de déplacement forcé mais aussi des terribles conséquences de l'effondrement des structures familiales et communautaires résultant du déplacement. Le HCR travaillera avec d'autres partenaires, dont l'armée, pour garantir des actions de prévention, établir de solides mécanismes de référencement pour les survivantes de la violence sexuelle et sexiste, apporter un soutien au renforcement des structures de santé existantes et créer de nouveaux services de réponse mobiles de santé (y compris psycho sociale) dans les zones où ces services sont devenus inaccessibles.

Dans ce contexte de crise humanitaire aigue, afin d'améliorer la qualité des programmes de prévention de la violence sexuelle et sexiste et de sa réponse, ainsi que la recherche d'impact concret, il faudra renforcer les structures de santé existantes et créer de nouveaux services mobiles pour répondre à la violence sexuelle et sexiste dans les zones où ces services sont inaccessibles. Les équipes mobiles (composées d'agents de sensibilisation ainsi que de gestionnaires de cas, de réponse psychosociale et de santé) se rendront dans les communautés cibles et seront soutenues par le HCR, en raison de sa présence et de son expérience dans ces zones instables, afin de fournir les services suivants :

- **Soins et soutien directs aux survivants** : une réponse de santé mobile de base (soins cliniques à destination des survivants, prise en charge du viol, soutien psychosocial).
- **Activités de prévention** à travers les membres de la communauté et de la sensibilisation mobile.
- **Protection communautaire** : renforcement des capacités des leaders communautaires/religieux en vue de soutenir les survivants de la violence sexuelle et sexiste.
- **Plaidoyer et interventions en faveur de l'expansion des services de réponse**

Education

L'impact des conflits armés et de la propagation de l'insécurité sur l'éducation dans la région du Sahel central est dévastateur : des milliers d'écoles sont détruites, fermées et utilisées à des fins militaires ; des enseignants sont menacés, enlevés, assassinés ; et des enfants sont privés de leur droit à l'éducation et exposés à des risques accrus d'abus, de violence et d'exploitation. Le conflit nuit de manière disproportionnée à l'accès des filles à l'éducation et aggrave la situation déjà défavorisée des jeunes filles et femmes qui sont davantage touchées par les mariages forcés, les grossesses précoces, le travail des enfants et d'autres types de violence, d'abus, d'exploitation et de violence fondée sur le genre.

L'éducation est sans aucun doute l'outil le plus puissant pour : (i) protéger les enfants et les jeunes touchés par les conflits armés contre la mort, les blessures et l'exploitation ; (ii) atténuer l'impact psychologique des conflits en offrant une routine, une stabilité et un soutien psychosocial ; (iii) éviter de contribuer aux conflits et concourir à la restauration de la paix à travers un programme d'études sensible au conflit.

Dans sa réponse opérationnelle, le HCR veillera à ce que les lieux d'apprentissage offrent protection et sécurité en :

- **Renforçant les capacités d'accueil et d'enseignement des écoles** (réhabilitation des écoles et mise à disposition d'espaces d'apprentissage temporaires) ainsi que l'offre d'opportunités d'apprentissage alternatives dans les zones où les écoles ne peuvent pas réouvrir en raison de l'insécurité.
- **Prévenant la radicalisation et le recrutement des enfants et des jeunes** et soutenant la création d'environnements d'apprentissage protecteurs par des mesures visant à prévenir les attaques contre les établissements d'enseignement et le renforcement des capacités du personnel éducatif pour identifier et atténuer les risques.
- **Assurant la continuité de l'éducation pour les apprenants réfugiés** par le biais de la reconnaissance des acquis et de la mise en place de programmes spécialisés pour remédier aux absences scolaires et aux différences linguistiques, ainsi que la reconnaissance des compétences et certificats des enseignants réfugiés par des approches harmonisées pour les inclure dans le corps enseignant national.

Une réponse accordant une place centrale aux questions environnementales et climatiques

Le Sahel est la région du monde la plus touchée par le changement climatique avec un scénario d'augmentation de la température de 3 degrés par rapport à la moyenne mondiale de 1,5 degrés d'augmentation d'ici 2050. Environ 80% des terres agricoles du Sahel sont dégradées en raison du réchauffement climatique. Il en résulte une concurrence locale accrue pour les ressources naturelles, en particulier pour la nourriture et l'eau. C'est l'une des causes profondes directes du conflit.

Les causes environnementales agissent comme un multiplicateur de menaces pour les conflits et l'instabilité. Alors que la concurrence pour les ressources rares s'intensifie et que la cohésion sociale et les structures communautaires s'effritent, les mécanismes traditionnels de médiation pour y faire face s'effondrent.

Compte tenu de la corrélation entre le changement climatique et les déplacements forcés, le HCR va :

- Adopter une approche « ne pas nuire » en développant progressivement un modèle de **réponse écologique** en matière d'abris et d'articles non alimentaires ;
- Développer une **préparation communautaire**, notamment par des campagnes d'information de masse, pour prévenir les déplacements forcés liés au climat ;
- Promouvoir et soutenir le **recours à l'énergie propre** par les personnes déplacées et les communautés hôtes ;
- Engager les jeunes dans la **collecte de plastique et de déchets** afin de construire des centres communautaires pour les jeunes avec des briques écologiques.

3.3. Capitaliser sur les partenariats en faveur de la protection et des solutions

Le soutien de la communauté internationale aux pays du Sahel central pour répondre aux déplacements forcés est beaucoup trop faible. L'ampleur des défis reste invisible et mal appréciée au niveau mondial. La couverture médiatique est malheureusement centrée sur la dimension sécuritaire et terroriste. Nous avons besoin de plus de données pour montrer l'ampleur des besoins et des lacunes, ce qui nécessitera un effort collégial.

En partenariat avec les autres agences des Nations unies et les ONG, le HCR sensibilisera aux besoins humanitaires croissants grâce à :

- **La collecte et l'analyse de données** : en collaboration avec la Banque mondiale, le HCR a créé le Centre commun de données à Copenhague, qui soutiendra les pays du Sahel dans la collecte, l'analyse et la communication des données clés. En outre, le monitoring de protection est en cours d'harmonisation entre les pays pour permettre une meilleure compréhension du contexte de protection. Ce monitoring doit également être utilisé de manière stratégique pour soutenir une intervention multisectorielle avec une approche fondée sur les droits.
- Une **communication et couverture médiatique plus large** de la crise humanitaire et de protection. Dans le cadre de ses responsabilités en tant que chef de file des Clusters pour la protection, abris d'urgence et la coordination et gestion de camp, le HCR facilitera des déclarations et actions de plaidoyer conjointes avec les principaux partenaires de protection.
- **Une stratégie proactive de mobilisation des ressources** : le HCR jouera un rôle de catalyseur pour attirer un soutien financier et technique en faveur des personnes affectées au Sahel.

Cette approche garantira que :

- L'ampleur des besoins et des lacunes est mieux mise en lumière, non seulement pour les réfugiés et PDI, mais également pour les communautés hôtes.
- Le soutien est renforcé par un nombre grandissant d'acteurs clés :
 - Le HCR, qui a l'une des présences sur le terrain la plus importante à travers la région, ouvre ses bureaux à d'autres agences des Nations unies afin de favoriser la synergie dans la réponse opérationnelle.
 - Le plaidoyer fondé sur des données factuelles permettra d'investir davantage dans le développement pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés. Le HCR soutient les partenaires de développement au Sahel en leur fournissant des données et des analyses clés pour assurer la priorisation des pays du Sahel.
- L'appui fourni est mieux orienté et ciblé, et les gouvernements peuvent assurer une meilleure orientation et coordination.